

LA SORBONNE VENDUE « EN EXCLUSIVITÉ » AUX EMIRATS ARABES UNIS

Sorbonne Gate | mercredi, 29 avril 2009 | par **Eric Laffitte**

Des accords secrets entre Paris IV et Abu Dhabi cautionnés par le Quai et l'Elysée provoquent une fronde grandissante dans le monde universitaire.

Tandis que Valérie Pécresse assure la promotion de « l'autonomie » des universités et alors qu'étudiants et profs sont dans la rue, le Quai d'Orsay et l'Elysée négocient en douce la commercialisation dans le Golfe de la plus prestigieuse des universités françaises, la Sorbonne. Tractations occultes ou accord secret ? Des professeurs d'université évoquent déjà une « *Sorbonne Gate* », d'autres une véritable « *bombe à retardement* ».

Oukase de l'Elysée

La « franchisation » de la marque Sorbonne, une université fondée en 1257 sous Saint-Louis, au terme d'un accord « exclusif » avec Abu Dhabi, a été négociée par Paris IV avec la bénédiction de Chirac et Sarko. Trois universités parisiennes sont légalement autorisées à porter le nom de Sorbonne dans leur appellation officielle : Paris-Sorbonne (Paris IV), Sorbonne Nouvelle (Paris III), et Panthéon-Sorbonne (Paris I). On perçoit mal sur quels fondements juridiques, Paris IV, sous couvert d'une « exclusivité » négociée sous le tapis, en interdirait l'usage aux deux autres au Moyen-Orient. C'est pourtant l'oukase actuellement imposé par l'Elysée.

À l'origine de l'implantation de la Sorbonne à Abu Dhabi, c'est Gilles de Robien, alors ministre de l'Education nationale de Jacques Chirac, qui, le 19 février 2006, parraine, en qualité de « témoin », un accord de partenariat international pour l'implantation d'une annexe – privée – de l'Université de la Sorbonne. Ce 19 février, le ministre n'omet bien sûr pas, dans son discours, de faire l'éloge tant de la coopération franco-émirienne que de « *notre vieille et belle Sorbonne (...) héritière d'une tradition d'excellence multiséculaire* ».

Mystérieux accords

Les accords passés, valables pour 10 ans, entre les émirats et le président de l'époque de Paris IV, Jean-Robert Pitte, restent mystérieux. On sait seulement que cette annexe de Paris Sorbonne sera privée, et que le projet initial prévoyait d'accueillir à terme 1 500 étudiants. Ceux-ci sont soumis à des droits d'inscriptions relativement élevés – 13 000 dollars par an – dont Paris IV doit percevoir 15 %.

Pour l'année 2007-2008, l'université de « Paris - Sorbonne Abu Dhabi » n'accueillait que 273 étudiants. Des inscriptions qui ne génèrent donc que des « royalties » fort modestes pour cette annexe nichée dans le riche émirat. Autre souci, « Paris - Sorbonne Abu Dhabi », pour satisfaire aux exigences des Emirats, a entrepris de délivrer – aussi – des diplômes en droit, une compétence non reconnue à Paris IV. Pour y pallier, Paris IV s'est adressée à ses « consœurs », et en particulier à sa voisine du quartier latin, Paris I (Panthéon-Sorbonne), mais en lui proposant un simple rôle de sous-traitant. Pour des raisons de prestige, Paris I refuse de jouer les supplétifs... Pour honorer son engagement de délivrer des diplômes en droit (licences et masters) « Paris - Sorbonne Abu Dhabi » est contrainte de passer un accord de sous-traitance avec Paris II puis Paris V. Ce qui suscite dans la sphère universitaire quelques ricanements relatifs au « *bricolage* », comme à « *l'improvisation* », ayant présidé à l'internationalisation de Paris IV.



Qui dit partenariat dit souvent compromis
© Morvandiau

Dans la sphère universitaire, on se plaît à qualifier de « *chiraquerie* » cet accord de coopération. À l'origine, c'est en effet Pascal Renouard de Vallière, un consultant international, qui a eu l'idée d'une Sorbonne implantée aux Emirats. Cet ancien de chez Dassault doit à Chirac son titre de Chevalier national de l'Ordre du mérite. Pour sa peine – la coopération universitaire franco émirate – Renouard de Vallière était supposé encaisser deux millions de dollars, croit savoir un professeur de Paris I au fait du dossier. Mais il semble que le versement de la somme promise se soit heurté à des difficultés imprévues.

Les mirages du golfe

En 2007, également alléchée par la manne potentielle que représente le Golfe persique, comme par le désir de s'internationaliser, c'est Paris I (Panthéon-Sorbonne) qui négocie avec le Qatar, un des Etats pétroliers les plus dynamiques de la région. Lequel cherche à attirer des universités françaises. Des discussions s'ouvrent par ailleurs entre le Qatar et l'école militaire de Saint-Cyr ou l'Ecole Nationale de la Magistrature.

Côté Qatari, c'est le procureur général, M. Al Mari, qui est l'interlocuteur du Président de Paris I, Pierre-Yves Hénin. Al Mari devait connaître une notoriété inattendue dans l'hexagone ces derniers mois pour avoir été désigné, dans le livre *Bel ami*, comme le père de la fille de Rachida Dati... Ce qu'il a fermement démenti !

Le haut magistrat peut toutefois se prévaloir d'autres affinités avec la France, en particulier celle d'être docteur en droit, diplômé de Paris I... En février 2008, le procureur général invite le Président de Paris I au Qatar pour « la mise en place la mise en place d'un programme de coopération académique ».



L'invitation du Procureur général de l'Etat du Qatar au président de Paris 1

« Objections d'opportunité »

Parallèlement aux discussions avec le Qatar, Paris I entre en négociation avec Bahreïn, toujours avec le projet d'implanter dans ce Royaume une antenne de Panthéon Sorbonne... Là aussi les discussions sont suffisamment avancées pour qu'une invitation officielle soit adressée à Pierre-Yves Hénin début février 2009, à l'occasion d'un voyage officiel de Nicolas Sarkozy. Subitement, le Quai d'Orsay et l'Elysée interviennent et interdisent (!) sans aucune explication – dans un premier temps – au Président de Paris I de signer un accord avec le Qatar ou avec Bahreïn.

L'ambassadeur de France à Bahreïn, Yves Oudin, adresse alors un courrier savoureux à Pierre-Yves Hénin : après consultation du ministère des Affaires Etrangères, « *il m'est revenu que votre visite à Bahreïn soulevait des objections d'opportunité, je l'ai donc dit aux autorités bahreïniennes* », explique l'ambassadeur. En clair, le Quai a pris l'initiative

d'annuler le déplacement du président de Paris I ! Au nom « d'objections d'opportunités » ! Diable ...

Les dirigeants de Paris I tentent de comprendre, mais la ministre de tutelle, Valérie Pécresse, n'est manifestement au courant de rien. Un courrier au chef de l'Etat demeure sans réponse (officielle). On comprend toutefois que le dossier relève avant tout des compétences conjuguées de Claude Guéant et de Jean-David Lévitte.

Kouchner n'explique rien

Deux courriers de Paris I s'avéreront nécessaires pour obtenir de Bernard Kouchner une réponse le 18 février 2009. Le ministre finit par faire savoir que « *les autorités françaises sont liées par l'accord Franco-émirien* », signé en février 2006, lequel « *comprend une clause précisant que l'université sera l'unique implantation de l'Université Paris-Sorbonne au Proche et Moyen-Orient. Dans ce contexte et compte tenu des enjeux actuels de notre coopération avec les Emirats Arabes Unis, il n'apparaît pas possible de reprendre une deuxième fois l'appellation « Sorbonne » dans cette région du monde.* »

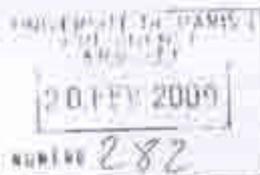
MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET
EUROPÉENNES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PARIS, LE

18 FEV. 09 001042 CM

LE MINISTRE



Monsieur le Président,

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai pris connaissance de vos courriers du 8 janvier et du 11 février 2009 concernant des projets d'implantation de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne au Qatar et à Bahreïn.

Il se trouve que tout projet d'implantation, dans cette région, d'un établissement universitaire qui utiliserait localement dans son appellation le mot Sorbonne se heurte aux difficultés qui vous ont été indiquées lors d'une réunion avec les membres de mon cabinet, le 12 septembre dernier.

En effet, les autorités françaises sont liées par l'accord franco-émirien signé à Abou Dabi le 19 février 2006 par Monsieur Jean-Robert Pitte, alors Président de l'Université Paris IV Sorbonne et par Monsieur Gilles de Robien, alors Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, ce dernier l'ayant paraphé comme témoin. Cet accord, qui formalise l'implantation de l'Université Paris IV Sorbonne aux Emirats, comprend une clause précisant que l'université sera l'unique implantation de l'Université Paris-Sorbonne au Proche et Moyen-Orient.

Dans ce contexte et compte tenu des enjeux actuels de notre coopération avec les Emirats Arabes Unis, il n'apparaît pas possible de reprendre une deuxième fois l'appellation « Sorbonne » dans cette région du monde.

Bernard KOUCHNER

La réponse de Bernard Kouchner à l'université Paris 1

La réponse du ministre laisse totalement incrédules les acteurs du dossier. Lesquels ne parviennent pas à croire que la « marque » Sorbonne ait pu être ainsi abandonnée aux Emirats en exclusivité pour l'ensemble du « Proche et Moyen-Orient », en échange d'une simple redevance de 15 % sur les droits d'inscriptions de 250 étudiants...

Rappelons que la transaction passée entre ces mêmes Emirats pour l'ouverture d'un musée du « Louvre Abu Dhabi » porte sur 400 millions d'euros...

À lire et à relire sur [Bakchich.info](http://www.bakchich.info) :

La recherche ne surveille pas ses bourses

En ces temps de rigueur budgétaire et de coupes claires dans son budget, le ministère de la Recherche ne veille pas trop à son grisbi.

Facs, la gueule de bois

Après dix semaines de conflit, les étudiants craignent pour leur année. Chez les enseignants, généralement payés, le réveil est moins rude.

Sorbonne en grève, profs en sit-in, flics à l'eau



Dans la nuit de jeudi à vendredi des profs et des étudiants occupaient la Sorbonne pour manifester leur mécontentement face aux réformes menées par Valérie Pécresse. Accompagnés de CRS.

France : l'ami Qatari

L'ambassade du Qatar à Paris compte de bons amis : Ségolène Royal, Rachida Dati, Jack Lang, Dominique de Villepin.... Et en plus, elle les affiche dans son magazine, « Qatar ».



Clubs de Golfe

Les investissements des pays du Golfe reviennent au Royaume enchanté : de grands hôtels, et quelques scandales...

